

Mont de Marsan, le 08 MAR 2007

L'inspectrice d'académie,
directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale des Landes

à

Messieurs les inspecteurs de l'Éducation nationale chargés de
circonscription
Mesdames les principales et messieurs les principaux de collège
comportant une SEGPA ou une UPI
Mesdames les directrices et messieurs les directeurs
d'établissement spécialisé
Mesdames les directrices et messieurs les directeurs d'école

-pour diffusion obligatoire aux instituteurs et aux professeurs des
écoles-

Division des
Ressources Humaines

Affaire suivie par
Corinne LABOUDIGUE
Nathalie LEDOUX

Téléphone
05 58 05 66 76
Fax
05 58 75 30 27
Mél :
corinne.laboudigue
@ac-bordeaux.fr

5, avenue
Antoine Dufau
BP 389
40012 Mont de Marsan
Cedex

Objet : demandes de disponibilité, réintégration ou démission – rentrée 2007

Références : décret 85-986 du 16 septembre 1985 relatif au régime particulier de
certaines positions des fonctionnaires de l'État

Circulaire du 27 juin 1961 relative à la mise en disponibilité des fonctionnaires
exerçant dans un établissement scolaire.

1 - Maîtres concernés par ces dispositions

Sont concernés par les dispositions de la présente note :

1-1 Les maîtres actuellement en disponibilité :

Ils sont tenus d'adresser pour la prochaine année scolaire, une demande :

- soit de renouvellement de disponibilité,
- soit de réintégration : ils participeront alors obligatoirement au mouvement départemental,
- soit de démission.

1-2 Les maîtres qui désirent déposer une demande initiale pour l'année scolaire à venir.

2 - Modalités et conditions d'attribution.

Les personnels concernés devront obligatoirement retourner par la voie hiérarchique, en respectant le calendrier ci-après (compte tenu des délais d'acheminement),

- la fiche « demande », jointe en annexe I, dûment complétée et signée.
- la déclaration sur l'honneur, jointe en annexe III,
- et le cas échéant la déclaration d'exercice d'activité privée, jointe en annexe IV.

Je vous rappelle que la disponibilité est accordée pour une année scolaire, et qu'elle est renouvelable chaque année sur demande des intéressés, dans la limite précisée dans l'annexe I jointe.

Certaines disponibilités de droit (raisons familiales), peuvent par dérogation prendre effet en cours d'année scolaire et jusqu'à la fin de celle-ci : la demande initiale doit être déposée 2 mois à l'avance (sauf cas d'urgence), et les demandes de renouvellement selon le calendrier habituel, par année scolaire.

Il s'agit des disponibilités pour :

➤ élever un enfant de moins de 8 ans : il est souhaitable de la prendre de préférence en début d'année scolaire, mais elle peut être accordée en cours d'année scolaire ;

➤ donner des soins à un conjoint ou partenaire de PACS, enfant à charge ou ascendant (accident, maladie grave, ou handicap nécessitant la présence d'une tierce personne) : elle est accordée lors de la survenance des événements, sur production de pièces justificatives.

3 - Exercice d'activités privées

J'attire votre attention sur les modalités du décret n° 95-168 du 17 février 1995 faisant obligation aux fonctionnaires demandant à être placés en disponibilité et se proposant d'exercer une activité privée :


- d'en informer l'autorité dont ils relèvent,
- de constituer un dossier permettant à la commission instituée par l'article 87 de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 modifiée de donner son avis sur la compatibilité des fonctions privées envisagées avec celles exercées précédemment au sein de l'administration.

4- Calendrier de dépôt des demandes

- un exemplaire est à retourner par voie directe à l'inspection académique – DRH.
- un exemplaire est à renvoyer par voie hiérarchique à l'inspecteur de circonscription dont vous dépendez

avant le mardi 20 mars 2007

Les maîtres actuellement en disponibilité et souhaitant réintégrer devront obligatoirement fournir, avant leur réintégration, un certificat médical établi par un médecin généraliste assermenté attestant de l'aptitude à la reprise des fonctions.



Linda SALAMA

Fiche à retourner par la voie hiérarchique pour le
vendredi 16 mars 2007 délai de rigueur

Je soussigné(e) (1) rayer les mentions inutiles (2) cocher les cases utiles

NOM :	Nom de jeune fille :	
Prénom :	Grade(1) : Instituteur – P.E. – P.E Hors-Classe	
Adresse personnelle :	N° de téléphone :	N° de télécopie :
Position et/ou affectation en 2006-2007 (commune – école / fonction /mode d'affectation) :		

J'ai l'honneur de vous adresser pour la prochaine année scolaire, ma demande de : (2) :

REINTEGRATION, avec participation au mouvement départemental du premier degré

DEMISSION : ci-joint ma lettre de démission

DISPONIBILITE : Renouvellement demande initiale pour

- études ou recherches (art44-a : 6 ans maximum)
- convenance personnelle (art.44-b : 10 ans maximum)
- créer ou reprendre une entreprise (art.46 : 2 ans maximum)
- donner des soins au conjoint, au partenaire de PACS, à un enfant ou à un ascendant à la suite d'un accident ou d'une maladie grave (art.47-a : 9 ans maximum – *peut débuter en cours d'année scolaire*)
- élever un enfant âgé de moins de huit ans ou donner des soins à un enfant à charge, conjoint ou ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne (art.47-b : 3 ans renouvelables sans limitation – *peut débuter en cours d'année scolaire*)
- suivre le conjoint, le partenaire de PACS (art.47-c : 3 ans renouvelables sans limitation)

Je joins les pièces justificatives nécessaires ci-après : (Cf. au verso les pièces à joindre)
 déclaration sur l'honneur, et le cas échéant, déclaration d'exercice d'une activité privée.

J'atteste (2) (à compléter pour toute demande de disponibilité –initiale ou de renouvellement-):

- n'avoir jamais bénéficié antérieurement du régime de la disponibilité
- avoir déjà bénéficié antérieurement du régime de la disponibilité pour les périodes ci-après :
(à compléter en se référant au tableau ci-joint : « récapitulatif des disponibilités accordées ») :

du au disponibilité pour durée : ...

du au disponibilité pour durée : ...

du au disponibilité pour durée : ...

Fait à : Le :

Nom –Prénom :

Signature :

Cadre réservé à l'I.E.N.	
circonscription de :	Avis et signature de l'I.E.N. :
Vu et enregistré le :	



**Tableau récapitulatif des disponibilités accordées sur demande
aux instituteurs et aux professeurs des écoles titulaires,
en application du décret n°85-986 du 16 septembre 1985 (titre V)**

IMPORTANT : l'accord ne peut être donné que pour une année scolaire pleine (sauf cas de dérogation art 47 a et b). Il est soumis à la production des pièces justificatives nécessaires

→ Disponibilités sur autorisation- accordées sous réserve des nécessités du service

Art.Alinéa	Nature	Durée	Pièces justificatives
Art.44 - a)	Etudes ou recherches présentant un intérêt d'ordre général	3 ans maximum, renouvelable une fois pour une durée égale	Certificat de scolarité
Art.44 - b)	Convenances personnelles	10 années pour l'ensemble de la carrière, par périodes maximales de 3 années consécutives	Fournir toutes pièces justificatives de nature à éclairer l'administration dans sa décision
Art.46	Créer ou reprendre une entreprise au sens de l'article L 351-24 du code du travail (sous réserve que l'intéressé ait accompli au moins 3 années de services effectifs dans l'administration)	2 années maximum	Copie d'inscription au registre du commerce

→ Disponibilités accordées de droit (raisons familiales)

Art.Alinéa	Nature	Durée	Pièces justificatives
Art.47 - a)	Pour donner des soins au conjoint, au partenaire avec lequel il est lié par un PACS, à un enfant ou à un ascendant à la suite d'un accident ou d'une maladie graves	3 années maximum, renouvelable deux fois pour une durée égale (NB : dérogation année scolaire)	Photocopie livret de famille ou attestation de PACS ou certificat de concubinage et certificats médicaux établis par un médecin assermenté
Art.47 - b)	Elever un enfant âgé de moins de huit ans ou donner des soins à un enfant à charge, au conjoint, au partenaire de PACS ou à un ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne	3 années maximum, renouvelable sans limitation, si les conditions requises pour l'obtenir sont réunies (NB : dérogation année scolaire)	Photocopie livret de famille ou attestation de PACS ou certificat de concubinage et éventuellement certificats médicaux établis par un médecin assermenté
Art.47 -c)	Suivre le conjoint, le partenaire de PACS lorsque celui-ci est astreint à établir sa résidence habituelle en raison de sa profession, en un lieu éloigné du lieu d'exercice des fonctions du fonctionnaire.	3 années maximum, renouvelable sans limitation, si les conditions requises pour l'obtenir sont réunies	Photocopie livret de famille ou attestation de PACS ou certificat de concubinage et certificat de travail du conjoint

DEMANDE DE MISE EN DISPONIBILITÉ

ANNEXE II

NOTE D'INFORMATION

concernant l'exercice d'activités privées par des personnels en disponibilité.

Décret n° 95-168 du 17 février 1995.

La réglementation en vigueur fait obligation aux fonctionnaires ou agents non titulaires ayant cessé leurs fonctions d'informer par écrit l'administration du désir d'exercer toute activité dans le privé.

Tout changement d'activité privée pendant un délai de cinq ans à compter de la cessation de fonction doit être également porté à la connaissance de l'administration.

Votre demande d'autorisation préalable doit permettre à la commission instituée par l'article 87 de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 modifiée de donner son avis sur la compatibilité des fonctions que vous souhaitez exercer en dehors de l'administration avec celles que vous exerciez précédemment au sein de l'administration.

Relèvent du contrôle de compatibilité les activités professionnelles exercées dans toutes les entreprises privées ainsi que dans les organismes privés à caractère non lucratif (associations, fondations ...); en relèvent également les activités privées libérales.
N'en relève pas la création d'œuvres scientifiques, littéraires ou artistiques.

Les entreprises publiques du secteur concurrentiel opérant conformément aux règles du droit privé sont assimilées pour l'application de cette réglementation aux entreprises privées.

L'exercice d'activités interdites peut amener l'administration à prévoir des sanctions disciplinaires et à opérer des retenues sur pension ou bien à prononcer la déchéance des droits à pension.



**DOCUMENT A ÉTABLIR OBLIGATOIREMENT A L'APPUI
D'UNE DEMANDE DE DISPONIBILITÉ**

ANNEXE III

ANNÉE SCOLAIRE 2007-2008

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :

Nom

Prénom

Grade

École ou établissement

Déclare sur l'honneur

avoir l'intention d'exercer une activité dans le secteur privé ou dans le secteur public concurrentiel,
et m'engage à remplir un dossier de déclaration d'exercice d'une activité privée en application du
décret 95-168 du 17 février 1995 modifié.

ne pas avoir l'intention d'exercer une activité dans le secteur privé ou dans le secteur public
concurrentiel.

Fait à

Signature

**DÉCLARATION D'EXERCICE D'UNE ACTIVITÉ PRIVÉE
DÉCRET N° 95-168 DU 17 FÉVRIER 1995**

ANNÉE SCOLAIRE 2007-2008

ANNEXE IV

Vous êtes tenu(e) de remplir ce formulaire si, souhaitant exercer une activité dans le secteur privé, vous vous trouvez dans l'une des situations suivantes :

- vous déposez une demande de disponibilité,
- vous êtes déjà en disponibilité

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

I - Quelle est votre situation actuelle vis à vis de l'administration ?

Vous demandez à être placé(e) en disponibilité

Vous êtes déjà en position de disponibilité

Depuis quelle date ?.....

II – Au cours des cinq dernières années précédant votre départ en disponibilité, quelles ont été vos fonctions dans l'administration ?

Précisez les différentes étapes de votre carrière au cours des cinq dernières années en indiquant pour chacune d'elles :

- l'administration et le service auxquels vous apparteniez,
- le ou les corps de fonctionnaire dont vous faisiez partie,
- le ou les grades de fonctionnaire que vous déteniez,
- les fonctions que vous exerciez, en précisant les activités ou secteurs professionnels dont vous aviez le contrôle ou la surveillance.

III – Vous souhaitez exercer une activité dans le secteur privé ou dans le secteur public concurrentiel :

Dans quel secteur ou quel organisme ?

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Téléphone :

Secteur d'activité de l'entreprise : joindre les statuts de l'entreprise ou de la profession considérée.

Quelle sera votre fonction ou votre activité ?

A quelle date prévoyez-vous de commencer cette activité ?

IV – Déclaration sur l'honneur.

Je, soussigné(e) (nom ,prénom).....

souhaitant partir en disponibilité à compter du
en position de disponibilité depuis le

et souhaitant exercer une activité pour le compte de l'entreprise ou organisme :

.....

déclare sur l'honneur :

- ne pas avoir été chargé(e) de la surveillance ou du contrôle financier, technique ou administratif de cette entreprise ou organisme,
- ne pas avoir été chargé(e) de la passation, au nom de l'État, de marchés ou de contrats avec cette entreprise ou organisme
- ne pas avoir été chargé(e) de donner des avis sur les marchés publics passés avec cette entreprise ou organisme.

Fait à le

Signature

III – Vous souhaitez exercer une activité dans le secteur privé ou dans le secteur public concurrentiel :

Dans quel secteur ou quel organisme ?

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Téléphone :

Secteur d'activité de l'entreprise : joindre les statuts de l'entreprise ou de la profession considérée.

Quelle sera votre fonction ou votre activité ?

A quelle date prévoyez-vous de commencer cette activité ?

IV – Déclaration sur l'honneur.

Je, soussigné(e) (nom ,prénom).....

souhaitant partir en disponibilité à compter du
en position de disponibilité depuis le

et souhaitant exercer une activité pour le compte de l'entreprise ou organisme :

.....

déclare sur l'honneur :

- ne pas avoir été chargé(e) de la surveillance ou du contrôle financier, technique ou administratif de cette entreprise ou organisme,
- ne pas avoir été chargé(e) de la passation, au nom de l'État, de marchés ou de contrats avec cette entreprise ou organisme
- ne pas avoir été chargé(e) de donner des avis sur les marchés publics passés avec cette entreprise ou organisme.

Fait àle

Signature